



Droit au logement  
droits des locataires

Droit au travail

Droit du travail

MÊME COMBAT

la  
**cnl** Ile-de-France  
ASSOCIATION RÉGIONALE

Attaques contre les droits des salariés, expulsions locatives, régression programmée de la construction sociale dans notre région : voilà au moins trois raisons de descendre dans la rue et de tous se mobiliser contre cette régression sociale inacceptable nous ramenant au 19<sup>ème</sup> siècle.

**La CNL soutient les étudiants, les salariés et retraités, les syndicats qui s'opposent à la loi El Khomri**

Stop à la régression sociale !

La CNL constate quotidiennement les difficultés croissantes des familles face à la crise sociale et à la crise du logement. Le projet de loi El Khomri est de nature à dégrader encore plus le pouvoir d'achat alors que de nombreuses familles n'arrivent plus à joindre les deux bouts. En s'attaquant au temps libre des salariés, c'est aussi la possibilité qu'ils ont de participer à la vie démocratique de leur quartier, notamment via un engagement associatif qui est attaquée.

**A partir du 1<sup>er</sup> avril, les expulsions locatives reprennent de plus belle : pas de fatalité à ça ! Des solutions on en a !**

En 2015, 150 000 personnes étaient en situation d'impayé, 60 000 ont reçu l'ordre de quitter leur logement et 12 000 ont été expulsés avec le concours de la force publique. Il est nécessaire de construire réellement 150 000 logements sociaux par an. Face à cette situation injuste, due à des difficultés économiques et sociales qui ne seront qu'aggravées avec la loi El Khomri, il faut agir !

La CNL propose une **SÉCURITÉ SOCIALE DU LOGEMENT** : une caisse de solidarité alimentée par les bailleurs, les locataires, les banques et l'Etat pour aider celles et ceux qui sont frappés par le chômage, le décès d'un conjoint, la maladie à payer leur loyer.

**Droit au logement  
droits des locataires**

**Droit au travail**

**Droit du travail**

**Le conseil régional de l'Île-de-France, sous l'impulsion de sa présidente Valérie Pécresse, a voté des mesures contre le logement social. Réagissons !**

L'affichage d'une politique « anti-ghetto » de la présidente (nouvelle) du Conseil Régional masque mal l'objectif réel de diminuer la construction sociale réelle au profit de l'intermédiaire et surtout du privé.

La crise et là et se renforce. Il y a un peu plus d'un an 550.000 familles étaient inscrites comme demandeurs de logement dans les fichiers de la préfecture, aujourd'hui ce sont 632.000 qui sont dans la file d'attente. Combien de logements engagés dans la construction 70.000 dont (seulement) 22.000 logements sociaux et encore dans ces logements sociaux nombre sont des logements intermédiaires (dits PLS ; 37%) alors que plus de 70% des familles attendent un logement « très social ».

Le refus de financer la construction sociale dans les villes ayant plus de 30% de logements sociaux, sur fond de quasi abandon de l'aide à la construction sociale (aide à la pierre) par le gouvernement, va indubitablement ralentir la construction sociale dans notre région !

Ne nous y trompons pas !

Il est temps de réagir et agir contre ces mesures ! De nous rassembler, élus maires bâtisseurs mis en cause, syndicats, associations et mouvements d'insertion et d'exiger d'autres solutions.

**C'est pourquoi la CNL soutient et participera au rassemblement initié par de nombreux maires d'Île-de-France qui refusent cette attaque et qui lancent un appel à se rassembler le jeudi 7 avril à 18h devant le Conseil Régional d'Île-de-France.**

La Confédération Nationale du Logement est une association de défense des droits des habitants. Elle compte plus de 50 000 adhérents et 4600 amicales de locataires.



CNL Ile-de-France - 8, rue Mériel - 93100 Montreuil  
[idf@lacnl.com](mailto:idf@lacnl.com)